



Chalonnnes-sur-Loire, le 2 octobre 2026

AVIS DE RECRUTEMENT VILLE DE CHALONNES-SUR-LOIRE

Un responsable du service des sports (H/F) – CDD 3 mois renouvelable

La Ville de Chalonnnes-sur-Loire, membre de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, recrute un responsable du service des sports (H/F), à temps complet 35/35ème, dès que possible dans le cadre d'un remplacement temporaire d'un agent.

Au sein de la Direction Enfance, Jeunesse et Vie Sociale, vous assurerez la gestion administrative, technique et opérationnelle du service des sports : soutien et suivi administratif des associations sportives locales, gestion et suivi des équipements sportifs, organisation et animations des cycles d'éducation physique et sportif des écoles élémentaires de la commune, organisation générale du fonctionnement de la piscine.

1. Gestion et organisation générale :

- Participe à la mise en œuvre de la politique sportive définie par la collectivité, notamment auprès des publics enfance-jeunesse et du secteur associatif
- Conçoit et suit le planning d'activités physiques et sportives dans une ou plusieurs disciplines, auprès des élèves des écoles, en lien avec les enseignants et les intervenants
- Organise et assure le suivi administratif des mises à disposition des équipements sportifs aux associations
- Assure la coordination administrative et organisationnelle du fonctionnement de la piscine. Conçoit et assure le suivi le budget de fonctionnement et d'investissement.

2. Activités :

Équipements sportifs

- Gestion des plannings d'occupation des équipements sportifs
- Gestion du matériel municipal mis à disposition des utilisateurs dans les équipements sportifs.
- Participation à l'élaboration du plan pluriannuel d'investissement
- Participe aux contrôles de sécurité avec le SDIS
- Suivi des contrôles des équipements sportifs

Secteur scolaire

- Mise en place du planning de l'école municipale des sports et des interventions dans les écoles primaires
- Aide ponctuelle sur projets et proposition d'aide aux enseignants pour la constitution de programmes des activités scolaires sportives.

Piscine

- Piloter l'étude sur l'avenir de la piscine communale, portant sur les travaux à envisager et les différents modes de gestion possibles
- Organisation générale du fonctionnement de la piscine Calonna :
 - Elaboration et mise à jour du POSS
 - Plannings natation scolaire
 - Recrutement et constitution de l'équipe piscine
 - Planning du personnel permanent et saisonnier, en lien avec les services techniques
 - Gestion administrative liée à son fonctionnement
- Organisation des activités en faveur du public (baignade – animation – aquagym etc...),
- Organisation de l'agrément des parents bénévoles pour la natation scolaire, en lien avec l'éducation nationale
- Contrôle de la qualité de l'eau en lien avec l'ARS et suivi des protocoles de nettoyage.

Soutien des associations locales

- Interlocuteur privilégié des présidents d'associations.
- Soutien à la vie des associations sportives : conseils (organisation – administration - formation – technique – financement – bénévolat – entraînement...), projet de soutien au bénévolat ; participation à la formation de jeunes bénévoles dans les clubs
- Support technique et logistique sur projets ; mise à disposition de matériel spécifique.

Divers - Information – Communication-soutien formation

- Suivi de l'information à l'attention des chalonnais et des associations locales à travers les différents supports disponibles : site internet, bulletins d'information municipaux, journaux, affiches...
- Accueil des stagiaires dans le cadre des formations proposées par les organismes (1 à 2 stagiaires par an).

Encadrement et management

- Recruter, encadrer, former et animer de l'équipe piscine.

3. Compétences attendues pour le poste :

- Expérience confirmée en qualité de responsable
- Connaissance de la législation et des dispositifs réglementaires en matière d'équipements sportifs
- Aptitude à l'accompagnement au montage de projet
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Sens de l'initiative et force de proposition
- Polyvalence et capacité d'adaptation
- Maîtrise de l'outil informatique : Excel, Word, Outlook + Concerto (appréciée)
- Aisance relationnelle
- Bonne santé physique
- Rigueur.

4. Organisation du temps de travail :

- Temps complet,
- Du lundi au vendredi, parfois le week-end,
- Sur planning pour les périodes estivales (juin à août) et périodes scolaires (septembre à mai).

5. Rémunération = Statutaire.

6. Recrutement :

Candidature à adresser au plus tard le 23.10.2023 par mail à l'adresse rh@chalonnnes-sur-loire.fr ou par courrier à l'attention du service des ressources humaines (Hôtel de Ville de Chalonnnes-sur-Loire).

- Période de candidature : du 02.10.2026 au 23.10.2026
- Période d'entretiens : semaine 44
- Type de recrutement : contractuel
- Grade/Cadre d'emplois : opérateur des APS ou éducateur des APS
- Formation - diplôme : BPJEPS Activités Physiques pour tous (APT), Maître-Nageur Sauveteur ou BNSSA
- Lieu d'affectation : Mairie de Chalonnnes-sur-Loire.

Informations disponibles auprès du service RH : 02.41.74.00.51.

*

Informations complémentaires : travailleurs handicapés : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.